



⑫ **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

④⑤ Date de publication du fascicule du brevet :
08.01.92 Bulletin 92/02

⑤① Int. Cl.⁵ : **A47C 7/30, A47C 31/02,**
A47C 31/06

②① Numéro de dépôt : **89401377.0**

②② Date de dépôt : **19.05.89**

⑤④ **Dispositif de montage d'éléments d'habillage sur une armature de siège.**

③⑦ Priorité : **27.05.88 FR 8807071**

④③ Date de publication de la demande :
29.11.89 Bulletin 89/48

④⑤ Mention de la délivrance du brevet :
08.01.92 Bulletin 92/02

⑧④ Etats contractants désignés :
DE ES GB IT

⑤⑥ Documents cités :
FR-A- 1 322 287
FR-A- 2 528 681
FR-A- 2 562 055
US-A- 4 693 511

⑦③ Titulaire : **REGIE NATIONALE DES USINES**
RENAULT
Boîte postale 103 8-10 avenue Emile Zola
F-92109 Boulogne-Billancourt (FR)

⑦② Inventeur : **Luzier, Philippe**
9, Avenue Claude Debussy
F-92230 Gennevilliers (FR)

⑦④ Mandataire : **Ernst-Schonberg, Michel et al**
R.N.U.R. S. 0804 B.P. 103 8 & 10, avenue
Emile-Zola
F-92109 Boulogne Billancourt (FR)

EP 0 344 047 B1

Il est rappelé que : Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

L'invention concerne un dispositif de montage d'éléments d'habillage sur une armature de siège.

L'invention concerne plus particulièrement le montage d'un élément d'habillage tel qu'une coiffe ou une matelassure constituée, par exemple, par une mousse élastique moulée dans une coiffe, faisant application d'une pièce constitutive d'un renfort portant des moyens de fixation de ce dernier sur l'armature et de moyens de retenue de la coiffe.

La publication FR-A 2.293.398 décrit une matelassure montée sur l'armature du siège dont la coiffe est bordée par un ourlet emboîté dans une gorge portée par une pièce solidaire de l'armature.

La publication FR-A-2562055 décrit un revêtement de siège, selon la première partie de la revendication 1, dont les flancs souples sont rapportés sur les bords latéraux du revêtement et se terminent par un panneau latéral d'habillage agrafé à un élément du siège pour faciliter le remplacement de ce revêtement.

L'invention a pour but de réaliser un dispositif de montage simplifié qui facilite le changement de matelassures ou de coiffes hors d'usage ou de teinte non appropriée sans nécessiter de main-d'oeuvre spécialisée.

Ce but est atteint par la caractéristique de la revendication 1.

Selon un exemple de réalisation de l'invention, les moyens d'accrochage sont portés par les bords d'une coiffe de la matelassure de l'assise du siège en corrélation avec les ondulations d'un ressort de suspension.

D'autres caractéristiques et avantages du dispositif apparaîtront à la lecture de la description faite en référence au dessin annexé dans lequel :

- la figure 1 est une vue perspective du siège avec coupe partielle du coussin
- la figure 2 est une vue de dessous du coussin du siège,
- la figure 3 est une vue agrandie du détail 3 de la figure 2.

Ainsi que cela a été représenté au dessin, le siège est constitué par une armature 1 de l'assise et une armature 2 de dossier, cette dernière étant montée à mobilité angulaire par rapport à l'armature 1 à l'aide d'un mécanisme conventionnel représenté schématiquement en 3.

Chacune des armatures 1, 2 porte une nappe de suspension à ressort. La nappe de dossier est constituée par un ensemble filaire 4 suspendu par des ressorts 5 aux montants 6 de l'armature 2.

La nappe de coussin est constituée par des ressorts ondulés 7 respectivement accrochés à deux longerons latéraux 8, 9 constitutifs d'un cadre 20 de l'armature 1 de l'assise conjointement avec des traverses 10.

Sur les nappes de suspensions 4 et 7 respectivement accrochées sur les armatures 2, 1, sont posées les matelassures 11 du coussin de l'assise et 12 du dossier.

La matelassure du coussin montrée est constituée à titre d'exemple par un coussin de mousse élastique 13 moulé dans une coiffe textile synthétique 14 dont les flancs 15 amincis enveloppent, conjointement avec la mousse 13, un insert semi-rigide bordé ainsi que cela a été décrit dans la demande de brevet 2626867 déposée le 05.02.88 au nom de la demanderesse par des alvéoles de rétention et de réception de boutons.

Deux bords opposés de la pièce de revêtement et d'habillage ou de la coiffe 14 portent une bande plastique 16 de renforcement cousue ou soudée à chacun desdits bords. La bande 16 est pourvue de moyens d'accrochage constitués par des pattes 17 de configuration générale en T dont la barre horizontale 17' s'étend sous les branches adjacentes 7', 7'' d'une même ondulation du ressort 7 situé en bordure de la nappe de suspension ainsi que cela est montré à la figure 3. Le pas de répartition des pattes 17 est en correspondance avec celui d'un multiple de l'ondulation du ressort.

Revendications

1. Dispositif de montage d'éléments d'habillage sur une armature de siège dans lequel les bords opposés d'une coiffe (14) sont reliés à des renforts (16) semi-rigides portant des moyens de fixation et de retenue, lesdits renforts (16) étant portés par des flancs (15) opposés de l'élément d'habillage, caractérisé par le fait que lesdits renforts portent des moyens d'accrochage à pattes (17) dont le pas de répartition est un multiple de l'ondulation du ressort (7) de suspension de la matelassure revêtue par ledit élément d'habillage.

2. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le fait que chaque patte (17) a une configuration générale en T dont la barre s'étend sous les branches adjacentes (7', 7'') d'une même ondulation du ressort (7).

Claims

1. A device for mounting upholstery members on a seat frame in which the opposite edges of a cover (14) are connected to semi-rigid reinforcements (16) bearing fastening and retaining means, these reinforcements (16) being borne by opposite flanks (15) of the upholstery member, characterized in that these reinforcements bear lug booking means (17) whose distribution pitch is a multiple of the corrugation of the spring (7) for the suspension of the padding covered

by the upholstery member.

2. A device as claimed in claim 1, characterized in that each lug (17) has a general T shape, the bar of the T extending under the adjacent branches (7', 7'') of a same corrugation of the spring (7).

5

Patentansprüche

1. Vorrichtung zum Montieren von Überzugselementen auf einem Sitzgestell, wobei die sich gegenüberliegenden Ränder einer Abdeckung (14) mit halbsteifen Verstärkungen (16) verbunden sind, die mit Befestigungs- und Haltemitteln versehen sind, und wobei die Verstärkungen (16) von sich gegenüberliegenden Kanten (15) des Überzugselementes getragen werden, dadurch gekennzeichnet, daß die Verstärkungen mit laschenförmigen Halteanordnungen (17) versehen sind, entsprechend der Häufigkeit eines Mehrfachen der Periodizität der Welligkeit von Haltefedern (7) einer von den Überzugselementen beschichteten Polsterauflage.

10

15

20

2. Verfahren nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß jede Lasche (17) eine im wesentlichen T-förmige Ausgestaltung aufweist, deren Querstrich sich unterhalb benachbarter Zweige (7', 7'') einer Wellung der Feder (7) erstreckt.

25

30

35

40

45

50

55

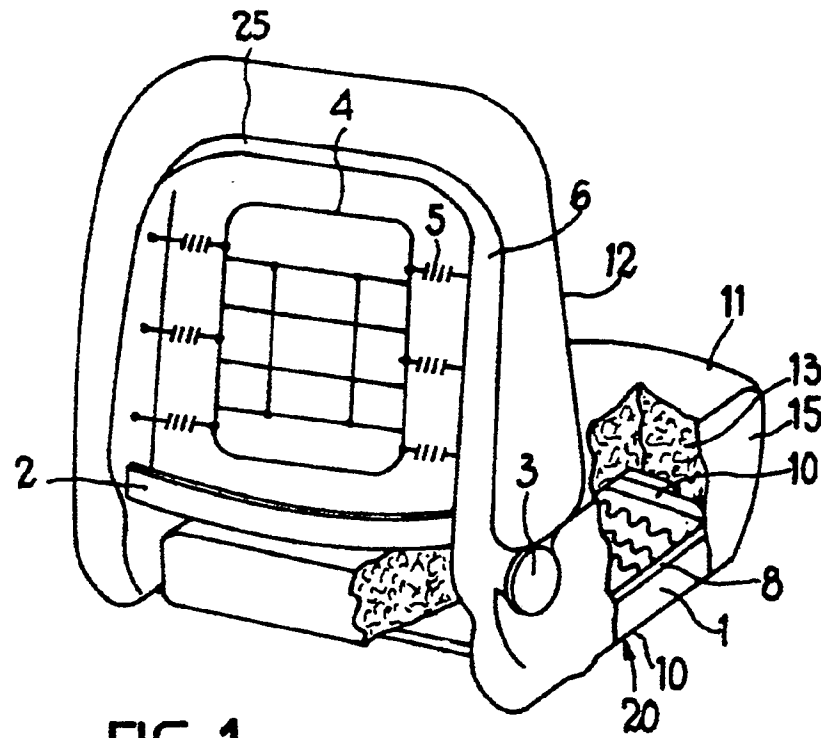


FIG. 1

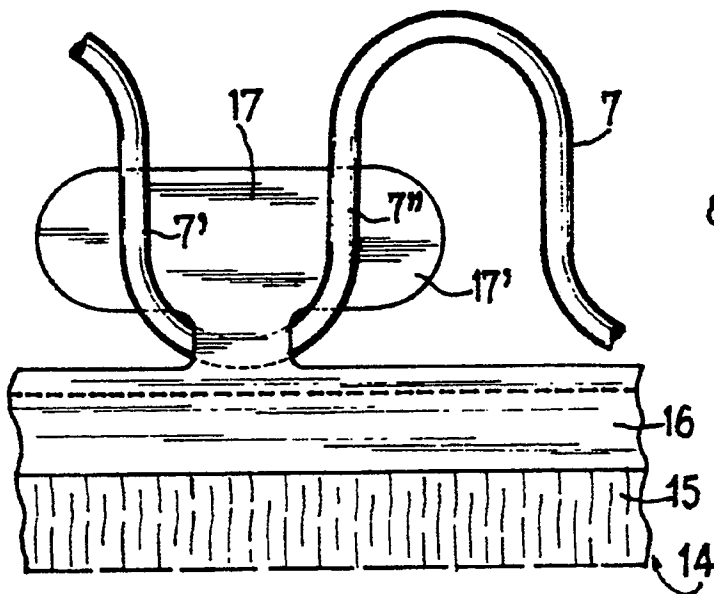


FIG. 3

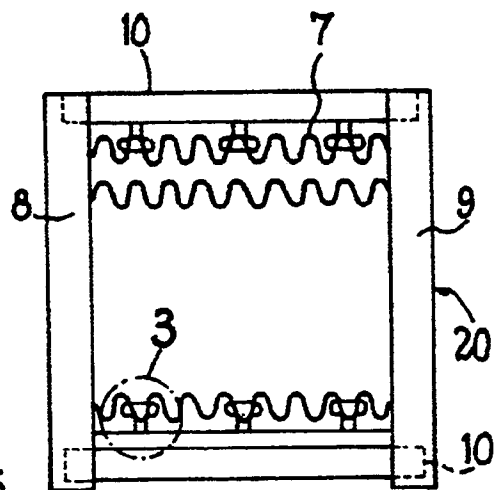


FIG. 2